

Benkadi Joie Production

Newsletter N° 1 - Décembre 2016



LA VIE DE L'ASSOCIATION

Benkadi France

- Nous souhaitons la bienvenue à Cyrielle DURPOIX, volontaire en service civique depuis le 01 novembre 2016.
- **Ses missions :** mettre en place des outils de communication pour promouvoir l'association
- En janvier vous recevrez les nouveaux supports institutionnels Benkadi ainsi que notre proposition pour le Festival Dongri'n Blues.

Dès maintenant retrouvez notre actualité sur <http://dongrinbluesfestival.com>



[dongrinbluesfestival](http://dongrinbluesfestival.com)



<https://www.facebook.com/dongrinblues/?ref=settings>



Benkadi Côte d' Ivoire

Benoit Amon, Président de l'association Benkadi , s'est rendu en Côte d'Ivoire en novembre 2016, il a pu rencontrer :

- Des membres du Cabinet du maire d'Adjamé, M. Youssous SYLLA
- les membre de l'association Benkadi Côte d'Ivoire.
- « l'Office du Tourisme » ivoirien à Abidjan

Ces échanges ont permis de promouvoir le Projet Dongi Niman et le Festival Dongri'n Blues

Retrouvez toute l'actualité de l'association Benkadi Joie Production sur le nouveau site web et nos rubriques associées.



PROJET DONGRI NIMAN “LA MUSIQUE VA PLUS LOIN QUE LES MOTS”

Interventions dans les écoles et composition musicale

- Le premier volet continue son évolution vous pouvez suivre l'actualité des échanges de Joyce Tape avec des collégiens sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/GrandirAvecLaMusique>
- Un concert s'est déroulé au Lycée Victor Hugo le 13 octobre 2016 pour promouvoir la Francophonie auprès des jeunes.



Création du Festival Dongri'n Blues entre la France et la Côte d'Ivoire

- Nous remercions les membres de l'association Benkadi, la Rodia, la Ville de Besançon et les différents partenaires qui nous ont permis d'organiser l'avant première le 5 avril dernier. C'était une super soirée.
- Nous remercions également et surtout les artistes présents, les chanteurs et les musiciens qui ont fait de cette soirée une réussite : Dobet Gnahore, Joyce Tape, The Rising Sun et Paris Sepia.
- Nous insistons sur le fait que le Festival Dongri'n Blues a pour but de faire découvrir le Blues dans une ambiance familiale.



Création d'une maison d'instruments traditionnels en Côte d'Ivoire

- Nous rappelons que l'argent récolté dans le cadre du Festival permettra de financer la création d'une maison d'instruments traditionnels ainsi que l'achat des instruments afin d'améliorer les interventions dans les écoles et les compositions musicales.

Remerciement :

- Les radios partenaires : Radio Bip, Radio Shalom, Radio Sud
- Les étudiants de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon, pour leur exposition "Au tour des mots", et M. Mélio Lannuzel qui a créé le logo du Festival Dongri'n Blues
- Les élus du District d'Adjame, à Abidjan, nous ont fait l'honneur de venir en Franche-Comté, en l'absence excusée de M. Youssouf SYLLA, Maire d'Adjame :
 - M. Issa SANOGO, 2ème adjoint au Maire d'Adjamé,
 - M. Siaka SAMAKE, représentant le Cabinet du Maire d'Adjamé,
- La Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R) à Dampierre-sur-Salon (70),
 - Mme Aurélie GINESTE, Directrice CC4R,
 - M. Roger HEYNNE, Maire de Seveux,
 - M. Jean-Paul MAUNY, Maire de Recologne,
 - M. Roland FASSETNET, 3ème vice-Président CC4R,
 - M. Jean-Pierre Maupain, Maire de Dampierre-sur-Salon.
- La mairie de Besançon, représentée par M. Patrick Bontemps, Adjoint à la Culture et au Patrimoine, Président de La Rodia

L'artiste du mois : Paris Sepia

Noms des artistes : Susan Severson & Jean-Paul Barbier

Pour plus d'infos : www.parissepia.com

Comment avez-vous rejoint les artistes associés du Festival Dongri'n ?

Quelques années auparavant nous avons fait la rencontre de Joyce Tape et de son groupe. A l'époque elle jouait en trio et nous l'avons invité à chanter avec nous afin d'avoir un échange musical.

Depuis, nous sommes restés en contact lorsque l'on nous a proposé de chanter à l'avant-première, nous avons accepté de devenir artistes associés du Festival Dongri'n Blues et de participer à ce beau projet.

Souhaitez-vous participer à la création d'un hymne pour le festival? Afin de le présenter?

Nous trouvons que c'est une bonne idée et nous y sommes favorables. Nous pourrions mélanger plusieurs univers artistiques qui se télescopent afin de créer un collectif et une occasion de montrer la fraternité qui existe entre les artistes. Il est vrai que la musique va plus que les mots.



Comment avez-vous vécu l'avant première de Dongri'n Blues Festival ?

Nous avons passé une excellente soirée. L'ambiance était au rendez-vous, le public était enthousiaste. L'équipe Benkadi qui a organisé l'événement a fait preuve de sérieux tout s'est bien enchaîné. Nous nous sommes fait chouchouter et nous avons apprécié.

Lors de cette avant-première nous avons pu rencontrer des artistes engagés, un beau mélange musical entre la France et l'Afrique de l'Ouest. Ce qui nous a plu c'est de pouvoir chanter nos chansons mais aussi de pouvoir partager des chansons sur scène avec d'autres artistes, c'est pour nous la richesse de ce Festival.

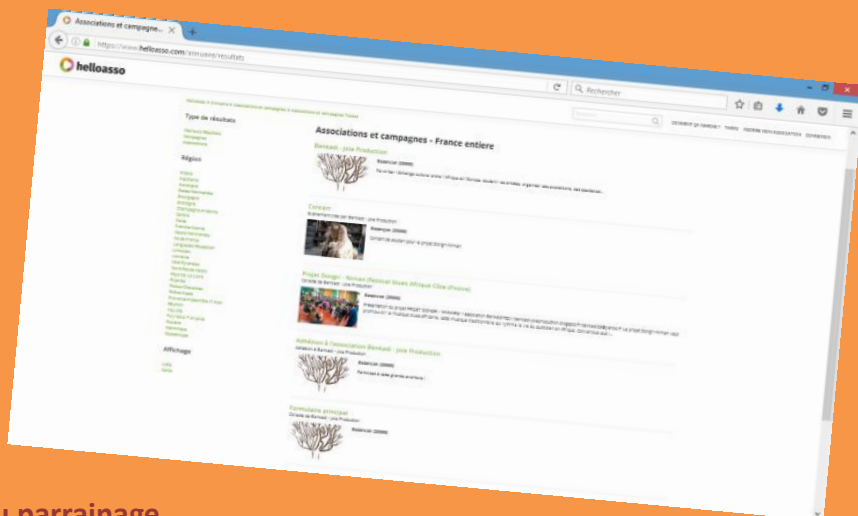
DEVENEZ PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT...

AIDEZ-NOUS A RÉALISÉ CE PROJET !

Nous avons mis en place toute une série d'outils qui vous permettront de nous aider à financer le projet.

Directement depuis la plateforme
« HELLOASSO.COM ».

*N'hésitez pas à nous contacter
pour tous renseignements !*



Nous vous sensibilisons au mécénat et au parrainage.

Le MECENAT, c'est un soutien matériel ou financier apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre, ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général. Il concrétise l'intérêt du bien commun entre les entreprises et les associations. Il peut prendre 3 formes différentes :

- **Financier** : il s'agit du versement d'une cotisation, équivaut à du « mécénat associatif », la part allouée à l'entreprise est éligible à la réduction fiscale au titre du mécénat.
- **En Nature** : il s'agit de dons ou de prêts mobiliers ou immobiliers ou humain, de marchandises en stock, de mise à disposition de moyens matériels ou technologiques.
- **De Compétences** : Il s'agit d'un transfert gratuit peut prendre la forme d'un prêt de main d'œuvre ou d'une prestation de service.

Les entreprises éligibles au mécénat :

- Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés selon un régime réel d'imposition.
- Les entreprises individuelles et les professions libérales ont le choix de bénéficier :
 - d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66% de leur don, dans la limite de 20% du revenu imposable, à titre privé,**
 - d'une **réduction de 60% de leur don, dans la limite de 5 % du Chiffre d'Affaires.**

Remarque : La réduction d'impôt est exclusivement réservée aux contribuables domiciliés fiscalement en France.

Le PARRAINAGE, c'est un soutien matériel apporté par une personne physique ou morale à une manifestation, à une personne, à un produit, ou à un organisme en vue d'en tirer un bénéfice direct. Le parrainage, c'est une prestation économique accomplie dans l'intérêt direct de l'entreprise.

Remarque : L'article 17 de la Loi de Finance pour 2000 a modifié l'article 238 bis en rendant possible l'association du nom d'une entreprise à une opération de mécénat :

« l'association du nom de l'entreprise versante aux opérations réalisées par l'organisme relève du mécénat si elle se limite à la simple mention du nom du donateur, ..., à l'exception de tout message publicitaire ».

Source : Guide du mécénat, Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la vie associative" 2013

